



Loisirs
Fleuri-Est

INFO parent Relâche 2026



POUR NOUS JOINDRE:

Loisirs Fleuri-Est

967, rue du Conseil, 2e étage
Sherbrooke (Québec) J1G 1L9

RENSEIGNEMENTS:

819 821-5791

information@loisirsfleuriest.org
www.loisirsfleuriest.org

Facebook, Instagram et TikTok: @loisirsfleuriest

Table des matières

IMPORTANT: avis de changement	3
Renseignements généraux	4
Mission et principes fondamentaux	5
L'équipe	6
Communication	6
Horaire du camp	7
Absences	7
Calendrier de la semaine	8
Service de garde	9
Procédure du matin et du soir	9
Frais de retard	10
Groupe Facebook	10
Code de vie	11
Matériel requis	13
Fiche de l'enfant et allergènes	14
Médication et autorisation	15
Politique de remboursement	16
Plan du site	17

AVIS DE CHANGEMENT

Prenez note que, suite à une situation imprévue, les activités de la relâche auront lieu à l'école Pie-X-de-L'Assomption, pavillon Pie-X.

Un plan du site est disponible à la page 17.

Les activités prévues au parc Victoria seront maintenues.



Renseignements généraux

Chez Loisirs Fleuri-Est, la relâche, c'est une semaine riche en activités originales, variées et dynamiques, orchestrée par des animateur.trice.s doté.e.s d'une créativité débordante.

Le ratio animateur/enfant est de 1 pour 15 et les places sont limitées.

Loisirs Fleuri-Est se réserve le droit d'apporter des modifications à sa programmation en tout temps.

Date: 2 au 6 mars 2026

Horaire du camp de jour: 9h à 16h

Offert aux enfants de 5 à 12 ans

De la sécurité pour vos enfants

Tou.te.s les animateur.trice.s ont obtenu le Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (DAFA), ce qui représente 30 heures de formation. Ils et elles ont également une formation RCR et de premiers soins. Nous effectuons la vérification des antécédents judiciaires de tou.te.s les employé.e.s majeur.e.s. Un.e superviseur.e est présent.e pour aider les groupes.



Mission

Offrir un camp de jour dans les différents quartiers de l'arrondissement Fleurimont pour permettre à toutes les familles d'avoir accès à un service de qualité à proximité de leur lieu de résidence, afin de limiter les déplacements et de diminuer les coûts pour les activités de leurs enfants.

Objectif

Offrir des activités sportives, artistiques, scientifiques, récréatives et socioéducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages dans un contexte ludique et sécuritaire visant :

- le développement de la personne et de la socialisation chez les enfants ;
- le développement de l'autonomie et de l'estime de soi ;
- l'adoption de saines habitudes de vie ;
- permettre aux enfants de s'impliquer au sein d'un groupe, de découvrir un milieu de vie et de trouver leur place comme membres actifs.

Principes fondamentaux

Respect : l'enfant se doit de respecter en tout temps les employé.e.s de Loisirs Fleuri-Est, les autres enfants, le matériel ainsi que les lieux mis à sa disposition.

Responsabilité : chacun.e est responsable de ses effets personnels. L'enfant doit arriver au camp avec toutes ses choses, et ce, tous les jours.

Participation : chaque enfant se doit de participer aux activités prévues pour son groupe. Un manque de participation récurrent pourrait faire démarrer le code de vie.

L'équipe du camp de jour



Supervision



Intervention



Animation



Communications

Contactez-nous par téléphone au 819 821-5791 ou par courriel à l'adresse suivante: information@loisirsfleuriest.org. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions ou de lire vos suggestions.

Horaire du camp

Le camp de jour commence à 9h et se termine à 16h. Des pauses de 15 minutes pour les collations et de 30 minutes pour le dîner sont allouées tous les jours. Les moments de repas se font assis et les enfants sont invités à jeter leurs déchets seulement à la fin de ces moments. Un moment est réservé en fin de journée pour le système d'émulation.

Arrivée et départ

Les enfants doivent être arrivés pour 9 h afin de ne pas retarder le début des activités.

Les enfants peuvent arriver à partir de 8 h 45 sans être inscrits au service de garde. Présentez-vous auprès du/de la responsable du service de garde.

Le camp de jour se termine à 16 h. Si vous arrivez plus tôt, merci de patienter à l'extérieur jusqu'à la fin du camp de jour et de respecter la routine de fin de journée.

Exceptionnellement, si votre/vos enfant.s doit/doivent arriver après 9 h ou quitter avant 16 h, il est de votre responsabilité de communiquer avec nous via notre messagerie Facebook, par courriel ou par téléphone, et de mentionner : nom de l'enfant, son groupe, son site, ainsi que l'heure d'arrivée ou de départ. Nous communiquerons l'information au/à la superviseur.e du site dans les meilleurs délais.

Sur le site, il est de votre responsabilité de consulter l'affiche "T-Où" pour retrouver le groupe de votre/vos enfant.s.

T-OÙ ?

GROUPE : _____

En avant-midi, nous serons _____
et nous reviendrons vers _____

Sur l'heure du midi, nous serons _____

En après-midi, nous serons _____
et nous reviendrons vers _____

Absences

Il n'est pas nécessaire de communiquer l'absence d'un enfant. Les présences sont prises minimalement trois fois par jour : le matin, le midi et en fin de journée. Une fois l'enfant inscrit comme présent sur nos feuilles de présence, nous nous assurons de le compter parmi nous jusqu'à son départ.

Calendrier de la semaine

Lundi 2 mars

Explorons l'Arctique
Mini-golf pour les 5-7 | Laser plus pour les 8-11

Mardi 3 mars

Pays des merveilles hivernal
Grand jeu hivernal

Mercredi 4 mars

Les sports hivernaux
Glissades

Jeudi 5 mars

La cabane à sucre
Cinéma maison

Vendredi 6 mars ❁

Le bal des glaces
C'est la fête !

❁ Notez qu'une sortie à la patinoire Bleu-Blanc-Bouge a été ajoutée à l'horaire du vendredi.

Merci de prévoir une paire de patins ainsi qu'un casque pour votre.vos enfant.s.
Un courriel a été envoyé le 23 février.



Service de garde

Les heures de service sont de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30. Le service de garde est offert à la journée, du lundi au vendredi inclusivement. Il est possible de le faire ajouter après une inscription à la relâche, au besoin.

Procédure le matin

Lors de votre arrivée sur le site, dirigez-vous vers le lieu de rassemblement ou la table d'accueil et l'animateur.trice responsable du service de garde. La présence de votre.vos enfant.s sera alors notée. Merci de respecter les heures choisies.

Procédure le soir

Lors de votre arrivée sur le site, dirigez-vous vers la table d'accueil et l'animateur.trice responsable du service de garde. Vous devrez fournir les informations suivantes:

- **nom et prénom de.s enfant.s.**
- **vous nom et une carte d'identité.**

La sécurité des enfants est notre priorité. De ce fait, nous devons valider l'identité de toute personne venant chercher les enfants avec les informations requises et nous devons avoir le nom de la personne sur notre liste dans la section "personnes autorisées". Il est de votre responsabilité d'ajouter le nom de toutes personnes autorisées, incluant les parents, dans la section " J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant: " de la FICHE DE L'ENFANT dans votre dossier Qidigo.

Que se passe-t-il si le nom de la personne ne se retrouve pas sur la liste ? Une vérification par téléphone sera faite auprès du.de la mandataire du compte pour vérifier que la personne est autorisée à quitter avec l'enfant.

ATTENTION ! Il est primordial de toujours vous signaler auprès de la personne responsable du service de garde afin d'avertir que vous quittez avec un enfant.

Frais de retard

Le service de garde ouvre ses portes à 7h30 exactement et se termine à 17h30.

Tout retard ou prolongation de la surveillance entraînera un frais de 5\$ par tranche de 15 minutes, par enfant présent.

Attention ! Une facture vous sera envoyé par courriel et devra être acquitté dans les plus brefs délais.



Groupe Facebook

Nous avons un groupe Facebook pour les parents du camp de jour: Parents camp de jour | Loisirs Fleuri-Est. Ce groupe Facebook est rattaché à la page Loisirs Fleuri-Est et nous permet de vous communiquer de l'information relative aux camps de jour, avant et durant le camp.

Notez qu'aucune information sensible ne sera communiquée dans ce groupe.

Pour joindre le groupe, copier - coller l'url suivant:

<https://www.facebook.com/groups/511975937128334/>

Code de vie

Afin de rendre les activités du camp de jour de Loisirs Fleuri-Est plaisantes et sécuritaires pour tou.te.s, voici un code de vie qui s'adresse à tou.te.s les jeunes :

- ⇒ Tu dois respecter les adultes en charge et les autres jeunes en tout temps.
- ⇒ Tu dois écouter les consignes des adultes en charge.
- ⇒ Toute forme de violence est interdite.
- ⇒ Les mots vulgaires ne sont pas acceptés.
- ⇒ Tu dois toujours aviser un.e adulte avant de quitter l'endroit où tu te trouves.
- ⇒ Tu dois respecter le matériel et l'environnement en tout temps.

Procédure d'intervention

Étape 1 : Après avoir reçu trois avertissements verbaux pour un comportement jugé inacceptable, tu seras rencontré.e par l'intervenant.e ou le/la superviseur.e. Un avertissement écrit sera rempli et sera présenté à tes parents. Ces derniers devront le signer et le ramener aux animateur.trice.s de ton groupe.

Étape 2 : S'il y a poursuite du comportement inacceptable, ou qu'un autre est commis, une rencontre avec tes parents, ou un appel téléphonique, aura lieu. Tu seras suspendu.e la journée suivant les événements, ou la journée même selon la situation.

Étape 3 : S'il y a poursuite du comportement inacceptable, ou qu'un autre est commis, une rencontre avec tes parents, ou un appel téléphonique, aura lieu. Tu seras suspendu.e les 2 jours suivant les événements, ou la journée même de la situation et le lendemain.

Étape 4 : S'il y a poursuite du comportement inacceptable, ou qu'un autre est commis, une rencontre avec tes parents, ou un appel téléphonique, aura lieu. Tu seras suspendu.e les 5 jours suivant les événements, ou la journée même de la situation, et les quatre jours suivants.

Étape 5 : S'il y a poursuite du comportement inacceptable, ou qu'un autre est commis OU qu'il y a un manquement ultime et important au code de vie, une rencontre avec tes parents aura lieu, et tu seras expulsé.e pour le restant de la semaine.

Suivi avec les parents

Un suivi sera effectué auprès de votre enfant afin de l'encadrer et de favoriser sa participation positive au camp de jour. Il est possible de rencontrer l'intervenant.e et/ou le.la superviseur.e sur demande.

Si un appel vous est fait demandant de venir chercher votre enfant, vous devez vous présenter pour venir le chercher, le plus rapidement possible. Un manque de collaboration à ce niveau pourrait favoriser la mise en place d'une étape plus haute dans le code de vie.

Certains comportements jugés inacceptables peuvent mener à une expulsion directe de l'enfant (ex: comportements menaçants la sécurité et l'intégrité des autres enfants du camp, des animateur.trice.s ou autres employé.e.s du camp).

Un code de vie pour tou.te.s

Loisirs Fleuri-Est s'engage à fournir une programmation d'activités diversifiées offertes dans un cadre sécuritaire et des interventions respectueuses avec des animateur.trice.s formé.e.s (DAFA et premiers soins).

Les parents s'engagent à respecter les heures de services payés, à signaler l'arrivée et le départ de son.ses enfant.s, à collaborer pour le code de vie et la mise en place d'interventions ainsi qu'à utiliser un langage poli et courtois lors de discussions avec notre personnel.

Les enfants s'engagent à accepter et respecter les consignes du code de vie et de son groupe, à utiliser un langage poli et à respecter les autres enfants et tout le personnel du camp de jour, le matériel prêté et les lieux mis à leur disposition.

Matériel requis

Chaque jour, votre enfant aura besoin de ce matériel dans son sac à dos afin que sa journée se déroule bien :

Un dîner froid, un « icepack » et deux collations.

Nous n'avons pas accès à des micro-ondes et des réfrigérateurs.

Allergènes: voir page 11.

En cas d'oubli de la boîte à lunch à la maison, un appel sera effectué auprès des parents. En l'absence de réponse, un lunch sera acheté à l'enfant et facturé aux parents.

Une bouteille d'eau.

Des vêtements adaptés pour jouer dehors et des vêtements de rechange.

Manteau, bottes, pantalon de neige, cache-cou, tuque et mitaines.

Merci de bien identifier tous les effets personnels de votre enfant.

Un chandail chaud ou une veste chaude. Pour l'intérieur.

Espadrilles ou souliers pour bouger. Des « Crocs » ne sont pas adaptés pour courir et jouer.

Pour les inscrit.e.s du vendredi: patins à glace et casque. (voir mémo page 8)

L'enfant doit être responsable de ses effets personnels et ne doit rien apporter d'autre de la maison.

Les jeux, jouets et autres objets personnels qui ne sont pas dans la liste de matériel doivent rester à la maison afin d'éviter des situations problématiques (chicanes, bris, pertes, etc.). Les objets apportés de la maison pourraient être confisqués par l'équipe de gestion ou les animateur.trice.s.

AUCUN CELLULAIRE NE SERA TOLÉRÉ !

Fiche de l'enfant

Il est de votre responsabilité de vous assurer que la FICHE DE L'ENFANT qui se trouve dans le dossier Qidigo de votre.vos enfant.s est complète et à jour.

Allergènes

Par mesure de sécurité, nous vous demandons de ne pas inclure dans le lunch ou les collations de votre.vos enfant.s des aliments contenant des arachides ou des noix, afin de prévenir les réactions allergiques chez les jeunes ou le personnel du camp de jour.

Pour ce qui est des autres allergènes, nous fonctionnons au cas par cas. Si un.e enfant ou un.e animateur.trice présente une allergie spécifique, une communication sera faite auprès des parents du site les informant de l'allergie et de l'interdiction en découlant.

Notez que, puisque les locaux et aires communes sont utilisés par tou.te.s, l'interdiction touche alors tout le site du camp de jour.

En respectant cette procédure, nous nous assurons de protéger la santé et le bien-être de votre.vos enfant.s et de nos équipes d'animation. Par contre, nous ne pouvons pas garantir un environnement à 100 % exempt d'allergènes. Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre enfant a une allergie ?

Il est de votre responsabilité de rappeler à votre enfant de ne pas partager ses collations et repas et de connaître les gestes à poser en cas de réaction. Merci de préciser dans la fiche de l'enfant le type d'exposition à l'allergène qui risquerait de déclencher une réaction. Est-ce que votre enfant réagit à l'odeur, au toucher ou à l'ingestion de l'allergène ? S'agit-il d'une réaction lorsqu'il.elle est piqué.e ou mordu.e par un insecte ? Assurez-vous que votre enfant sache utiliser l'auto-injecteur et qu'il.elle a un sac ou un étui pour le mettre.

Les auto-injecteurs Épipen/Allerject (allergies) et pompes de type Ventolin devront être portés en permanence par les enfants et/ou facilement accessibles.

Médication

Aucun médicament, qu'il soit prescrit ou en vente libre, **ne sera administré sans une autorisation écrite du parent ou du titulaire de l'autorité parentale. Ce dernier doit remplir et signer le formulaire d'autorisation de prise de médicament** en y inscrivant les informations précises sur le médicament (nom, dose, fréquence, voie d'administration, etc.), conformément à l'étiquette du pharmacien. Merci de communiquer avec nous par courriel pour faire ajouter le formulaire au dossier Qidigo de l'enfant concerné.

Les médicaments doivent être remis en main propre au superviseur du site, dans leur emballage d'origine clairement identifié.

Lorsque l'enfant ne peut s'administrer lui-même le médicament, un membre du personnel pourra le faire, en respectant rigoureusement les indications fournies.

Chaque administration de médicament sera inscrite au Registre des traitements et médicaments, lequel devra être complété et signé par l'employé responsable.

Autorisation en cas d'urgence

Prenez note qu'en cas de blessures graves, une ambulance sera appelée. Si un transport est jugé nécessaire par les ambulanciers, celui-ci sera à vos frais. Les parents seront contactés immédiatement après les ambulanciers.

Merci de vous assurer que la fiche de l'enfant est à jour pour nous aider à prendre soin de votre enfant.

Enfant malade

Aucun enfant malade qui présente de la fièvre, un risque de contagion, une gastro ou autre ne peut être admis au camp de jour.

En cas de développement des symptômes pendant le camp de jour, l'enfant sera isolé et le parent immédiatement contacté afin qu'il puisse venir chercher l'enfant dans un bref délai.

En cas de gastro, pédiculose (poux) ou autre risque de contagion porté à notre attention, une communication sera faite aux parents du site affecté avec les mesures à prendre.

Politique de remboursement

Remboursement avant le début des activités :

S'il y a demande de remboursement avant l'heure de début des activités, nous effectuerons un remboursement à 100 %. Le remboursement sera fait selon le mode de paiement utilisé lors de l'inscription.

Remboursement après le début des activités* :

S'il y a une demande de remboursement après le début des activités, nous effectuerons un remboursement au prorata des activités restantes, moins des frais administratifs de 10 %. Le remboursement sera fait selon le mode de paiement utilisé lors de l'inscription.

*également valide dans le cas d'une expulsion permanente du camp de jour.

Procédure pour demander un remboursement :

Pour qu'une demande de remboursement soit valide, elle doit être adressée par la personne mandataire du compte Qidigo à Loisirs Fleuri-Est le plus rapidement possible via l'un des moyens suivants :

- en personne, à nos bureaux et sur nos heures d'ouverture ;
- par courriel au information@loisirsfleuriest.org ;
- par téléphone au 819 821-5791 et laisser un message.

Dans tous les cas, la date et l'heure de la visite ou du message feront office de référence pour déterminer le type de remboursement (avant ou après le début des activités).



Plan de site École Pie-X-de- L'Assomption, pavillon Pie-X

565 Rue Triest, Sherbrooke, QC J1E 2M7

